



ECOLE SUPERIEURE D'AGRICULTURE DE MATEUR

**AVIS DE PRE- INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE
MASTERE PROFESSIONNEL
Collecte, Conservation et Valorisation des Produits Agricoles
(CCV-PA)
ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020**

Objectifs de la formation

Le présent Mastère vise à compléter la formation des licenciés en agronomie dans les processus post-récoltes de collecte, conservation et valorisation des produits agricoles incluant aussi bien les produits d'origines végétales qu'animales.

Perspectives de la formation

Les diplômés du présent mastère seront préparés pour intégrer toutes les sociétés agricoles de production végétales et animales dans les aspects post-récoltes et valorisation. De plus, cette formation permettra aux diplômés de monter leurs propres projets.

Conditions d'accès

L'accès à cette formation sera possible pour les étudiants titulaires d'un diplôme de licence appliquée en :

Sciences agronomiques (production végétale et/ou animale)
Sciences du vivant (SV),
Sciences du Vivant et de l'Environnement (SVE),
Biotechnologies (BT) incluant les licences en production végétale et animale,
Industries agroalimentaires (IAA).

Dates et délais :

- Dépôt du dossier de candidature : du **19 Juillet** au **09 Aout 2019**.
- Affichage de la liste des candidats retenus : **25 Aout 2019**.
- Démarrage des études du mastère CCV-PA : **23 septembre 2019**.
- Le nombre de places est limité à 20 étudiants sélectionnés sur dossier.

Conditions d'admission :

- Moyenne des trois années d'études en session principal (sans PFE) supérieure ou égale à **11/20**.
- Avoir validé son PFE avec une note supérieure ou égale à **14/20**.
- Aucun **redoublement** durant les années d'études de licence n'est accepté.

Dossier de préinscription :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les pièces suivantes :

- 1- Demande de préinscription dûment remplie, datée et signée
- 2- Copies conformes aux originales du baccalauréat et des diplômes universitaires obtenus.
- 3-Copies conformes des relevés de notes à partir du baccalauréat (Bac + toutes les années universitaires).
- 4-Une photo d'identité (à coller sur le formulaire de candidature)
- 5-Une enveloppe affranchie portant l'adresse du candidat –Une photo d'identité
- 6-Copie de la carte d'identité nationale.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au bureau d'ordre de l'école ou envoyés par voie postale (**du 19 juillet 2019 au Vendredi 09 Aout 2019**) à l'adresse suivante :

Ecole supérieure d'agriculture de Mateur, 7030, Route de Tabarka, Mateur, Bizerte.

Toute demande parvenue après ce délai ne sera pas prise en considération, le cachet du bureau d'ordre ou de la poste faisant foi.


Le directeur
Pr. Tibaoui Gouider
Signe: TIBAOUI GOUIDER